

**Objet : Programme Sports de Nature 2015**

- Vu la délibération du Comité Syndical n° 2012-12-08 du 18 décembre 2012 relative à l'ouverture du poste de chargé de projets sport de nature
- Vu la délibération du Comité Syndical n° 2014-03-16 du 14 février 2014 relative à la poursuite du programme sports de nature

Le Président expose que dans le cadre du schéma départemental des sports de nature de la Drôme, le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales a été retenu comme partenaire territorial relais de la stratégie départementale.

A ce titre, le champ d'intervention du poste « chargé de sports de nature » intègre les objectifs communs que se sont fixés le CG26 et le SMBP sur les sports de nature. Le SMBP intervient plus particulièrement sur le développement d'une assistance technique aux porteurs de projets s'inscrivant dans les orientations de la Charte du Parc naturel régional des Baronnies Provençales.

Le SMBP a sollicité le département de la Drôme sur la reconnaissance du territoire du Parc naturel régional, territoire de projets en articulation avec les politiques territoriales (CDDRA, LEADER) en tant que spot nature « Baronnies Provençales ». La stratégie de développement des sports de nature sur le territoire des Baronnies Provençales figure parmi les orientations de la Charte du futur Parc naturel régional II.3.1 et 2 « Référencer les Baronnies Provençales en matière de pratique et de gestion des sports de nature ».

Au titre de l'année 2015, en accord avec le Conseil Général de la Drôme, l'intervention du Syndicat Mixte portera sur :

**Animation du réseau territorial :**

- Relais territorial du Département de la Drôme sur l'entretien de la signalétique directionnelle de randonnée pédestre : travail de terrain de pose et de remplacement de lames directionnelles.
- Accompagnement technique à la conception de fiches bons plans : dans le cadre de la politique éditoriale du Département de la Drôme pour le référencement et la communication sur les Espaces Sites et Itinéraires drômois, la commune de Buis-les-Baronnies s'est positionnée pour la réalisation de fiches « bons plans Via-Ferrata », la Communauté de Communes du Val d'Eygues, sur trois fiches « bons plans VTT » relatives aux itinéraires du site VTT-FFC « Val d'Eygues Pays de Nyons ». Enfin, le club sportif et culturel Mottois envisage plusieurs « fiches bons plans à pied » ainsi que l'Office de Tourisme du Pays de Buis-les-Baronnies, en partenariat avec l'Union Cycliste des Baronnies, la réalisation de plusieurs fiches « bons plans VTT et cyclo » relatives aux itinéraires de la base VTT-FFCT « Baronnies Provençales ».
- Conseils et assistance technique aux communes et associations

**Soutien technique aux évènements sportifs**

- "Buis-cyclette-Trans'Baronnies". Cartographies, accompagnement de l'évènement dans une démarche durable, préparation des itinéraires : débroussaillage, balisage ; assistance ravitaillements ; réalisation d'une étude de retombées économiques.

**Mise en place d'une offre équestre itinérante dans les Baronnies Provençales - suite action 2014**

- Dans le cadre de sa Charte, à travers son Ambition II, axe 3, mesure 1, le Parc naturel régional des Baronnies provençales vise à la « structuration, mise en réseau et promotion d'un itinéraire équestre interterritorial en collaboration avec le mouvement sportif, les professionnels de l'encadrement de

l'équitation, la Drôme à cheval, l'Espace Randonnée des Pays du Buëch, les communautés de communes et les hébergeurs ».

Dans ce cadre, le SMBP, en collaboration avec l'association « Drôme à cheval » et l'Espace Randonnée des Pays du Buëch, soutient la création d'un « Tour équestre du Parc naturel régional des Baronnies Provençales ». Ce produit mettra en lien un ensemble d'itinéraires de randonnée équestre avec un réseau d'hébergeurs spécialisés drômois et haut-alpins et permettra aux cavaliers de parcourir l'ensemble du territoire des Baronnies Provençales sous forme de randonnée équestre en itinérance sur plusieurs jours.

#### **Gestion durable des sites d'escalade des Baronnies Provençales : installation éco-compteurs - suite actions 2013-2014**

- Dans le cadre de sa Charte, à travers son Ambition II, Axe 3 : « Référencer les Baronnies Provençales en matière de pratiques et de gestion des sports de nature », le Parc naturel régional des Baronnies provençales s'engage à « Accompagner techniquement les collectivités dans leurs efforts de maîtrise et de gestion de la fréquentation ».

A ce titre il soutient un projet de mise en place de deux éco-compteurs sur les sites d'Orpierre. De même, le Syndicat Mixte souhaite décliner le classeur fiches « oiseaux » et « habitats » réalisé à ce jour sur le site d'escalade d'Orpierre au site de Buis-les-Baronnies afin que les grimpeurs soient sensibilisés aux enjeux environnementaux.

#### **Accompagnement technique à la mise en place de sentiers thématiques:**

- Le Parc naturel régional des Baronnies provençales accompagne techniquement la mise en place de sentiers de découverte valorisant les richesses patrimoniales du territoire et s'inscrivant dans la continuité du dossier « Les Baronnies Provençales, au fil des sentiers ».

Afin de réaliser ce programme, au titre de l'année 2015, le Président propose de solliciter les régions Rhône-Alpes et PACA ainsi que le département de la Drôme selon le plan de financement suivant :

Dépenses	€ TTC	Recettes	€ TTC
Expertise Sports de Nature Animation et coordination territoriale	41 000 €	Conseil Général de la Drôme - Contrat de Parc 2015	33 000 €
Frais de déplacement	800 €		
Eco-compteurs sites escalade - Orpierre	4 500 €	Région Rhône-Alpes - Contrat de Parc 2015	5 500 €
« Fiches oiseaux/habitats » escalade	5 000 €	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Contrat de Parc 2015	5 500 €
Accompagnement technique à la mise en place de sentiers thématiques	3 700 €	SMBP (autofinancement)	11 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>55 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>55 000 €</b>

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Valide** le plan de financement proposé
- **Décide** de déléguer au Bureau tout pouvoir quant à la mise en œuvre de cette action.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD